

Les Rendez-vous de l'Épargne de BPCE L'Observatoire

Quels arbitrages en matière de placements financiers face aux chocs ?

Quelle place des crypto-actifs dans l'épargne des Français ?

Par **José Bardaji**, directeur Études et Prospective du Groupe BPCE

Eric Buffandeau, directeur adjoint Études et Prospective du Groupe BPCE

et **Marion Stephan**, responsable des études socio-économiques du Groupe BPCE

Paris, le 21 octobre 2026

1/ Les placements financiers face à un double choc en 2026

Les tendances observées sur l'épargne au cours des huit premiers mois de 2026, qui affirment la prégnance de la collecte d'assurance-vie, ne rencontrent-elles pas déjà des limites ? Au-delà, le choc sur le pouvoir d'achat et sur les taux longs français, outre la montée des incertitudes, ne risque-t-il pas de réduire les placements financiers sur la deuxième moitié de l'année ?

1.1 D'une prégnance de l'assurance vie...

Les hypothèses macroéconomiques présentées en avril dernier ont été chamboulées par un double choc : le déroulement du conflit au Moyen-Orient et l'envolée de la prime de risque sur la dette souveraine de la France. D'une guerre supposée courte, nous sommes passés à un affrontement avec l'Iran qui s'éternise, entraînant un prolongement du choc des prix sur les matières premières. L'inflation est donc plus élevée que prévu. Rappelons que la crise actuelle touche l'économie française à travers trois canaux : la baisse du pouvoir d'achat, la hausse du coût des intrants des entreprises et le recul de la demande mondiale adressée à la France. C'est ainsi que l'activité de la France a davantage été affectée qu'en zone euro. L'impact « stagflationniste » serait finalement plus important qu'initialement anticipé, outre la question de la fragilité budgétaire : -0,6 point de PIB (à 0,4 % sur l'année 2026 au lieu de 1,0 %) et plus de +0,6 point d'inflation (2,2 % au lieu de 1,6 %).

Concernant les taux d'intérêt, le *spread* avec l'Allemagne sur l'OAT à 10 ans s'est très nettement accentué depuis septembre, atteignant 140 points de base le 1^{er} octobre, du fait la dérive des dépenses publiques en période pré-électorale. La BCE porterait son taux de facilité de dépôt à 2,75 % d'ici décembre, soit +75 pdb de hausse sur l'année, contre une hypothèse antérieure de seulement +25 pdb, du fait du risque inflationniste. L'OAT à 10 ans augmente de 115 pdb entre le scénario actuel et celui de début d'année.

Sur les huit premiers mois de 2026, la collecte nette¹ des placements financiers (hors titres) **s'établit à 55,6 Md€, soit 10,1 Md€ de plus qu'en 2025.** L'assurance vie (43,5 Md€ après 36,6 Md€) reste le placement préféré des Français, devant les comptes à terme (**CAT**, à 12,3 Md€ après -6,5 Md€) qui reprennent de la vigueur. La décollecte du **PEL** (-17,7 Md€) ne s'est pas intensifiée avec des sorties beaucoup moins massives qu'attendu. Les **livrets**, **notamment réglementés** (à l'exemple du **livret A** à -4,2 Md€ après +3,1 Md€) continuent de pâtir de leur faible rémunération. Une surprise qui est en réalité un biais d'optique : les dépôts à vue (**DAV**) ont artificiellement vu leurs encours augmenter de 10 Md€ en avril, du fait **d'un**

¹ flux hors capitalisation des intérêts et hors plus-values.

BPCE L'Observatoire

reclassement de comptes ségrégués. Le flux d'avril serait en réalité de seulement +1,5 Md€.

Les **CAT** retrouvent de la vigueur à mesure que les taux d'intérêt augmentent, ce qui devrait ralentir la collecte d'assurance-vie, notamment en euros. Les CAT, en décollecte en 2025 (-7,7 Md€), ont accéléré leur collecte mensuelle cet été. Bien que très dynamique au 1^{er} semestre, la collecte d'assurance vie ralentit en août, singulièrement sur les fonds euros sous l'effet de la remontée du taux du livret A, du contexte économique peu porteur et de la concurrence des CAT.

À date, les **PEL** de 15 ans clôturés automatiquement à partir du mois de mars n'entraînent pas une décollecte aussi importante qu'anticipée. Cet écoulement a probablement été anticipé par les banques commerciales, celles-ci transformant cette échéance en opportunités par des recyclages de PEL bien en amont vers l'assurance-vie, le PER ou des livrets internes.

La hausse du taux du livret A au 1^{er} août ne permettra pas à la collecte nette de basculer en territoire positif sur l'année même si elle peut ralentir la décollecte du livret A et du LDDS, tout en renforçant la collecte de CAT au détriment de l'assurance-vie et des DAV. En effet, d'après le Baromètre BPCE L'Observatoire, les Français augmentent leur intention d'épargne sur le livret A et le LDDS en septembre 2026. Par ailleurs, compte tenu du scénario actuel, la moyenne au 2nd semestre 2026 serait de 2,3 % pour l'€str et de 2,9 % pour l'inflation hors tabac. **Au 1^{er} février 2027, le taux du livret A pourrait s'élever à 2,60 %, le LEP à 3,10 % et le CEL à 1,75 %.**

1.2 ... à l'impact d'un double choc sur l'année

Les placements financiers des Français pourraient s'établir très en dessous de 50 Md€ en 2026. En effet, ils pâtissent d'une distribution de crédit immobilier insuffisante et d'une perte de pouvoir d'achat provoquée par la hausse soudaine de l'inflation énergétique. C'est ainsi que la faible progression de l'encours de crédit et le recul du pouvoir d'achat devraient réduire l'ensemble des ressources dont les ménages disposent pour placer leur argent, investir dans le logement et rembourser leurs emprunts.

Comme en avril dernier, la même **estimation économétrique robuste de la collecte nette** permet de mesurer l'impact de ce nouveau scénario sur les placements financiers pour 2026. Son évolution dépend d'une tendance longue, qui serait d'une part positive avec la progression du pouvoir d'achat (une ressource de revenu) et du crédit à l'habitat (une ressource d'emprunt), et d'autre part négative avec l'OAT à 10 ans (un effet revenu des produits de taux réduisant implicitement la volonté d'épargner davantage). Le nouveau scénario entraînerait **une réduction plus nette de 19,7 Md€ des placements financiers, en raison surtout de la contraction du pouvoir d'achat des ménages** (-15,2 Md€) par rapport au scénario qui prévalait en début d'année. En effet, l'impact de la remontée des taux d'intérêt serait *a priori* faible (-2,4 Md€), tout comme les moindres crédits immobiliers octroyés (-2,1 Md€).

Globalement, **les placements financiers des Français s'établiraient à 51,2 Md€ en 2026 avec ce nouveau scénario, sans retirer l'effet artificiel positif du reclassement des DAV de 10 Md€.** L'impact serait particulièrement négatif sur les dépôts à vue, voire sur les titres, ces derniers pouvant aussi souffrir du recul du CAC 40 au 4^e trimestre. L'assurance vie, bien que toujours dynamique, s'essoufflerait au 3^e quadrimestre, du fait des incertitudes, de la faiblesse du pouvoir d'achat et de la remontée du taux du **Livret A** et des **CAT**. **La collecte nette serait toutefois largement tirée par l'assurance vie (54 Md€) mais également par les placements**

BPCE L'Observatoire

à échéance (14,5 Md€), comprenant les CAT, **au détriment de l'épargne-logement** (-29,0 Md€) **et des livrets réglementés** (-7,6 Md€). Ces derniers profiteraient insuffisamment de la hausse des taux réglementés du 1^{er} août, du fait de la remontée des taux d'intérêt.

2/ Les crypto-actifs dans le Monde : un état des lieux

2.1 Qu'est-ce qu'un crypto-actif ?

Il s'agit d'une représentation numérique d'une valeur ou d'un droit, qui peut être transférée et stockée de manière électronique, au moyen de technologies de registres distribués (DLT selon l'acronyme anglais) ou d'une technologie similaire. Deux générations sont distinguées : la 1^{ère} sans passif correspondant, par exemple les Bitcoins, correspondent à des actifs non financiers ; la 2^e, avec passif correspondant et qualifiée de *stablecoins*, correspondent à des actifs financiers.

2.2 Que représentent les crypto-actifs dans le Monde ?

À date, la capitalisation des crypto-actifs s'élève à près de 2 750 Md\$. 90 % correspondent à la 1^{ère} génération et 10 % à la 2^e. Le Bitcoin est de loin le principal crypto-actif (60,3 % de la capitalisation totale) devant l'Ethereum (10,7 %) et Tether (6,7 %), BNB (3,5 %), XRP (3,0 %) et USDC (2,6 %).

2.3 Quelles sources sont disponibles en Europe et en France ?

Au nombre de 4, elles proviennent de l'AMF, de la BCE, de l'Adan et de BPCE L'Observatoire. Elles sont proches dans la mesure où elles proviennent toutes quatre d'enquêtes online auprès d'échantillons représentatifs de la population française et européenne.

2.4- Comment se situe la détention de crypto-actifs au sein de la zone euro ?

Légèrement en retrait, avec un taux de détention de 7,3 % d'après le Consumer Expectations Survey de la BCE contre 10,6 % pour la zone euro et pour un montant moyen par détenteur de 9 000 € contre 9 200 € pour la zone euro. Le taux de détention le plus faible se trouve en Italie (6,6 %) et le plus élevé au Portugal (18,3 %). Le montant moyen le plus faible est de 2 400 € au Portugal et le plus élevé de 13 200 € en Allemagne.

2.5 Quelles sont les perspectives d'évolution de la détention de crypto-actifs ?

Haussière. Dans la quasi-intégralité des pays de la zone euro, les perspectives d'achat concernent davantage de personnes que les détenteurs actuels de crypto-actifs. La hausse du taux de détention étant faible d'année en année, cette caractéristique déjà observée par le passé ne laisse place à l'acte que dans une faible proportion. Toutefois, certains pays sont plus attirés par les crypto-actifs, tels le Portugal et les Pays-Bas.

2.6 Que disent les différentes sources de données sur le taux de détention de crypto-actifs en France ?

Elles renvoient une photographie différente, avec un taux minimum de 5,4 % pour BPCE L'Observatoire et maximum de 11,0 % pour l'Adan. Outre la précision des baromètres, en fonction notamment de la taille de l'échantillon, ces différences peuvent provenir d'une sous-déclaration ou d'un effet conjoncturel quelques semaines après l'obligation pour les plateformes de disposer d'un agrément. En revanche, toutes les études s'accordent pour signaler une hausse du taux de détention au fil des ans.

2.7 Qui détient des crypto-actifs ?

Le taux de détention de crypto-actifs est supérieur pour les hommes, les jeunes, les hauts revenus, davantage en France qu'en zone euro.

BPCE L'Observatoire

2.8 Et pour quel montant ?

Outre la moyenne indiquée *supra*, 48 % des Français détiennent moins de 1 000 € (52 % en zone euro) et seulement 4,0 % détiennent pour un montant de 50 000 € et plus (4,6 % en zone euro).

3/ L'appétence des Français aux crypto-actifs

3.1 L'image des crypto-actifs

L'image d'un secteur "non réglementé" recule nettement (31 %, soit -11 points par rapport à 2023), traduisant une perception plus mature de cette classe d'actifs. Des différences existent selon le profil des individus : les détenteurs actuels de crypto-actifs mettent avant tout en avant les perspectives de rendement (54 %).

3.2 Les motivations et les freins à investir dans les crypto-actifs

La **diversification de l'épargne** (41 %) constitue de loin la première motivation. Viennent ensuite les **rendements plus élevés** (34 %) et un **retour rapide sur investissement** (27 %). Les détenteurs actuels (vs futurs) mettent encore plus en avant la diversification de l'épargne (52 %) alors que les détenteurs futurs qui sont davantage séduits par l'optimisation fiscale (27 %), la préservation de leur vie privée (21%).

Le **3 principaux freins** à la détention de crypto-actifs sont un **manque de confiance** (55 %), suivi d'une **méconnaissance** (40 %) et d'une **volatilité** trop élevée (22 %). La volatilité freine en particulier les détenteurs passés (34 %) alors que les réfractaires ont encore moins confiance (57 %) et sont marqués par une méconnaissance plus prégnante (41 %).

3.3 Les crypto-actifs dans le patrimoine financier des Français

Les détenteurs de crypto-actifs possèdent un **portefeuille d'actifs financiers particulièrement complet et diversifié**. Par rapport à l'ensemble des Français, ils se distinguent par un taux de détention nettement plus élevé en **actions et obligations** (47 % vs 17 %), en **assurance vie en UC** (32 % vs 15 %), en **placements atypiques** (25 % vs 3 %) et en **épargne salariale ou PER** (41 % vs 22 %).

La **proportion d'investisseurs en crypto-actifs actuels ou futurs tend à augmenter** (16 %, +2 pp vs nov. 2024). D'une certaine manière, les crypto-actifs se rapprochent de l'or qui dispose d'un réservoir important d'investisseurs et continue de séduire (28 % d'investisseurs actuels ou potentiels, soit +6 pp vs nov. 2024).

3.4 Les crypto-actifs dans le détail

La détention est **plutôt récente**, inférieure à deux ans dans 59 % des cas. Elle est dominée par les leaders du marché : **Bitcoin** (68 %) et **Ethereum** (36 %). Le **niveau de performance et de risque** ainsi que la **liquidité disponible** constituent le TOP 3 des critères de choix.

Pour la gestion de ces actifs, la **banque bénéficie d'un fort capital confiance** : 36 % des Français font plus confiance à une plateforme bancaire. La **disponibilité de l'argent** (47 %), le **niveau de conformité de la plateforme** (45 %), la **confiance générale dans l'acteur** (43 %) ainsi que le **niveau des frais** (42 %) constituent les 4 marqueurs forts du choix de la plateforme.

Actuellement, **89 % des transactions passent par des plateformes spécialisées** et les banques sont impliquées dans 31 % des parcours d'investissement. Les deux-tiers des détenteurs ont réalisé une opération d'achat ou de vente au cours des 12 derniers mois et près

BPCE L'Observatoire

de 7 détenteurs sur 10 réalisent moins d'une opération par mois.

3.5 Connaissance du règlement MiCA et de l'Euro numérique

55 % des détenteurs de crypto-actifs connaissent l'existence du règlement européen MiCA. C'est moins le cas pour les futurs détenteurs, avec seulement 28 % qui le connaissent. Parmi les détenteurs, **17 % ont rencontré des difficultés pour récupérer leur investissement** dans les crypto-actifs.

30 % des Français ont entendu parler de l'Euro numérique, en particulier les détenteurs de crypto-actifs (69 %), les anciens détenteurs (52 %) ou ceux qui comptent en détenir dans les 12 prochains mois (40 %). Les avis sont mitigés sur le principe de sa création puisque 40 % des Français s'exprimant sur le sujet, trouvent que c'est une bonne chose, avec une adhésion plus forte chez les détenteurs passés, actuels ou futurs (58 %, 66 % et 52 % respectivement).

Toute utilisation de ces données doit s'accompagner de la mention « BPCE L'Observatoire ».

À propos de BPCE L'Observatoire

BPCE L'Observatoire recouvre l'ensemble des publications et des études réalisées par les économistes et les experts métiers du Groupe BPCE sur les sujets d'économie et de société, en lien avec nos activités de banquier et d'assureur. Tout au long de l'année, de nombreuses thématiques sont traitées : immobilier, épargne, entreprise, assurance, paiement, santé, sport, etc.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France et le quatrième de la zone euro par les fonds propres. Groupe coopératif au service de l'économie réelle, il accompagne 35 millions de clients dans le monde grâce à l'engagement de ses 110 000 collaborateurs.

En France, le Groupe BPCE s'appuie sur ses grands réseaux de proximité Banque Populaire et Caisse d'Epargne, profondément ancrés dans les territoires, et sur Palatine. Il y exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance. En Europe, il accompagne ses clients avec novobanco, quatrième banque du Portugal, avec BPCE Equipment Solutions, leader européen du leasing de biens d'équipement, et avec Oney, acteur majeur du financement de la consommation dans le commerce. À l'international, il déploie ses expertises en banque de grande clientèle avec Natixis CIB et en gestion d'actifs avec Natixis IM.

Le Groupe BPCE s'appuie sur la diversité de ses métiers pour proposer des solutions locales, accessibles à tous, et contribuer à un impact positif durable. Sa solidité financière est reconnue par quatre agences de notation : Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable), Moody's (A2, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

Contacts presse Groupe BPCE

Marine Robin : marine.robin@bpce.fr / 06 11 66 78 17

Mélissa Bourguignon : melissa.bourguignon@bpce.fr / 06 17 56 95 37



groupebpce.com